



Plan d'actions
Convention Territoriale Globale

Jeunesse, Parentalité, Vie sociale et associative, Petite enfance



Communauté de communes

CHAMPAGNE PICARDE

À partir des constats et besoins relevés dans le diagnostic et lors de réunions de travail en collaboration avec nos partenaires, la phase de formalisation du plan d'actions s'est achevée avec la rédaction des fiches projets sur les thématiques :
Jeunesse, Parentalité, Vie sociale et associative et Petite Enfance.

Ces fiches actions ont pour objectif de définir le travail à mettre en place pour les quatre prochaines années.

En voici la synthèse.

Merci aux partenaires ayant participé aux différentes réunions :

La Ligue de l'Enseignement, la MAM Fées des Bulles, les directrices des multi-accueils de Trotti'Nous et l'Envol, les élus des associations Familles Rurales et ADMR, les techniciens de la CCCP, les élus membres de la Commission des Services à la population de la CCCP, le directeur général des services de la CCCP, les travailleurs sociaux et les conseillers techniques de la Caf de l'Aisne, la Fédération Familles Rurales, les bénévoles des bibliothèques, le CDSMR, l'association Aujourd'hui Et Demain, les membres actifs d'associations du territoire en direction de la jeunesse, les mairies de Sissonne et Guignicourt, les services de la PMI et de l'UTAS de Laon, le collège de Sissonne, les porteurs de projets de micro-crèches privées, d'Espaces de Vie Sociale et de Maisons d'Assistantes Maternelles.

Sommaire

Axe n° 1 : Jeunesse	p.4
a. Redéfinition d'un projet jeunesse.....	p.5
b. Lancement d'un appel à projets jeunesse par la CC Champagne Picarde ...	p.6
c. Coordination des actions « jeunesse » du territoire	p.7
Axe n° 2 : Parentalité	p.8
a. Accompagnement à la parentalité avec la mise en place d'actions pertinentes.....	p.9
b. Création d'espaces dédiés à la parentalité	p.11
Axe n° 3 : Vie sociale et associative	p.12
a. Accompagnement des bénévoles.....	p.13
b. Valorisation du réseau associatif	p.14
Axe n° 4 : Petite Enfance	p.16
a. Développement de pôles « petite enfance »	p.17
b. Développement des modes de garde	p.20
Suivi de la mise en oeuvre de la CTG Champagne Picarde 2019-2022	p.23

Axe 1

Jeunesse

Redéfinir une politique jeunesse qui prenne en compte les besoins des 13-18 ans

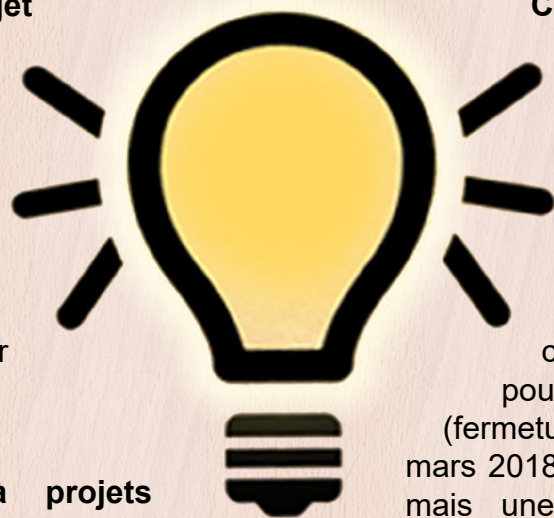


Redéfinition d'un projet jeunesse

L'offre proposée aux adolescents du territoire est qualifiée d'offre de «consommation». Des sorties sont proposées mais sans réel projet. Les projets avec les jeunes doivent venir d'une volonté politique.

Lancement d'un appel à projets jeunesse par la CC Champagne Picarde

L'engagement de certaines communes auprès des jeunes est fort (notamment au sud du territoire). Les acteurs s'appuient sur les compétences des uns et des autres pour monter des projets. La volonté de la CC est de permettre aux différents acteurs du territoire d'avoir les moyens de créer et maintenir des actions « jeunesse » qui répondent aux besoins locaux.



Coordination des actions «Jeunesse» du territoire

La part des enfants de 6 à 12 ans sur le territoire est au-dessus de la moyenne départementale, ce qui annonce une part importante d'adolescents à venir. On constate l'absence de structure pour les adolescents sur le territoire (fermeture de l'accueil de jeunes en mars 2018 sur la commune de Sissonne) mais une vraie volonté de certaines communes de proposer des actions aux jeunes du territoire.

Fiche action n°1

Redéfinition d'un projet jeunesse

Objectifs opérationnels :

- Interroger les jeunes, les communes et les associations afin de connaître leurs besoins.
- Formaliser un projet jeunesse pour le territoire à partir des besoins recensés.
- Communiquer auprès des partenaires sur ce projet.
- Fédérer les acteurs de la jeunesse autour d'un projet commun.

Descriptif de l'action :

- Réaliser une étude de besoins spécifiques aux jeunes (réunions, réseaux sociaux, communication auprès des établissements scolaires, ...).
- Travailler avec les collèges du territoire et hors territoire.
- Interroger les élus lors des conseils communautaires.
- Partir à la rencontre des associations locales.
- S'appuyer sur le projet jeunesse pour la rédaction de l'appel à projets.
- Faire connaître le projet auprès de tous les partenaires.

Public ciblé :

- Les jeunes
- Les familles
- Les élus
- Les associations locales
- Les institutions
- Les professionnels

Temporalité :

1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser :

- La ligue de l'Enseignement
- La Caf
- La MSA
- Les associations
- La Communauté de Communes Champagne Picarde : service communication, service animation

Résultats attendus :

- La création d'une feuille de route commune pour tous les partenaires
- L'information de tous les partenaires de ce projet
- L'implication et la mobilisation des partenaires pour la réalisation du projet

Indicateurs d'évaluation :

- La production d'un document
- Le nombre de réponses des jeunes, des associations et des communes interrogés

Fiche action n°2 Lancement d'un appel à projets jeunesse

Objectifs opérationnels :

- Déterminer en interne les professionnels mobilisés (instruction, rédaction, communication, accompagnement, ...).
- Organiser un temps de concertation avec les élus sur la définition des objectifs, du cadre et de l'enveloppe budgétaire.
- Rédiger l'appel à projets en s'appuyant sur le projet jeunesse.
- Formaliser un document « action » et un document « bilan ».
- Diffuser l'appel à projets à l'ensemble des acteurs concernés et le communiquer à l'ensemble des habitants.
- Accompagner les partenaires dans l'écriture de leurs actions.
- Mettre en place une commission interne pour l'attribution des subventions (instruction des dossiers).
- Communiquer les bilans et les instruire.

Public ciblé :

- Les élus et les techniciens de la Communauté de Communes Champagne Picarde
- Les associations locales
- Les communes

Temporalité :

1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser :

- La Caf
- La Communauté de Communes Champagne Picarde : service communication et les services à la population

Résultats attendus :

- Le lancement de l'appel à projets
- L'information de tous les partenaires concernés de cet appel à projets
- L'implication et la mobilisation des partenaires pour la réponse à l'appel à projets

Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre de demandes
- Le nombre d'actions financées
- L'utilisation de l'enveloppe financière
- Le nombre d'actions réalisées en fin d'année
- La couverture de tout le territoire en actions jeunesse
- Le nombre de jeunes mobilisés par ces actions
- La qualité des actions proposées
- La satisfaction des jeunes
- La satisfaction des partenaires

Fiche action n°3 Coordination des actions « jeunesse » du territoire

Objectifs opérationnels :

- Définir en interne les techniciens à mobiliser pour coordonner le réseau.
- Désigner un référent « jeunesse » par commune (un élu, un jeune, un bénévole, ...).
- Créer des commissions afin de coordonner les actions du territoire.
- Proposer un conseil communautaire de jeunes (prendre en compte l'avis des jeunes dans la coordination).
- Accompagner les acteurs dans différentes démarches comme la création d'une junior association, le montage d'un dossier de subvention et la recherche de financements.
- Accompagner les communes sur la réhabilitation de locaux sur leur commune en partenariat avec le chantier d'insertion de la Communauté de Communes, espace d'échanges et de convivialité pour tous les habitants.
- Accompagner les communes sur le volet « communication » et proposer un agenda collaboratif sur le site de la Communauté de Communes.
- Permettre la mutualisation de matériel.
- Réunir les acteurs jeunesse pour le lancement de l'appel à projets et pour une réunion de bilan annuelle.
- Veiller au bon maillage du territoire au niveau des actions jeunesse (actuellement plus d'actions sur le sud du territoire).

Public ciblé :

- Les référents jeunesse désignés
- Les associations et communes ayant répondu à l'appel à projets
- Les jeunes

Temporalité :

1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser :

- Les associations locales
- Les communes
- Les élus
- La Communauté de Communes Champagne Picarde : chantier d'insertion, services techniques, service communication et les services à la population

Résultats attendus :

- La création d'une feuille de route commune pour tous les partenaires
- L'information de tous les partenaires de ce projet
- L'implication et la mobilisation des partenaires pour la réalisation du projet

Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre de référents jeunesse
- Le nombre de jeunes mobilisés
- Le nombre d'acteurs présents aux réunions de réseau
- L'utilisation et la fréquentation de l'outil numérique créé

Axe 2 Parentalité

Apporter une réponse adaptée et partagée au besoin de soutien à la parentalité des familles du territoire



Accompagnement à la parentalité avec la mise en place d'actions pertinentes

Il existe un vrai besoin d'actions au niveau local ainsi qu'un besoin d'accompagnement à la parentalité pour tout public et à tout âge, avec des familles qui subissent la ruralité, bien souvent originaires du territoire et qui rencontrent un problème de mobilité. Il y a un besoin de créer des actions mais aussi de trouver l'accroche pour faire venir les familles. Le diagnostic a permis de mettre en lumière l'existence de bonnes relations entre les parents et les collègues du territoire mais plus difficile dans le cadre de la parentalité avec un manque d'accès au planning familial qui peut faire de la prévention (manque de suivi). Avant sa fermeture, l'accueil de jeunes de Sissonne proposait des actions parentalité dans le cadre du dispositif REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'accompagnement à la Parentalité).



Création d'espaces dédiés à la parentalité

La création d'espaces dédiés permettra de répondre aux besoins d'accompagnement de toutes les familles du territoire dans l'exercice de la parentalité avec notamment la mise en place d'actions au niveau local.

Fiche action n°1 Accompagnement à la parentalité avec la mise en place d'actions pertinentes

Objectifs opérationnels :

- Fédérer autour de manifestations parents-enfants ou d'actions de soutien à la parentalité (parents/parents, parents/enfants).
- Apporter une continuité des actions proposées sur le territoire afin de permettre une évolution dans l'exercice de la parentalité.
- Identifier des intervenants extérieurs pouvant répondre aux problématiques des parents.
- Aborder de façon ludique la question de l'illettrisme.
- Répondre au cahier des charges du REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité) et intégrer les actions au sein du réseau départemental.

Descriptif de l'action :

Propositions d'actions diverses :

- Ciné-débats avec groupe de parole
- Café des parents (au sein des collèges, des Espaces de Vie Sociale, des Multi-accueils,...)
- Journée parentalité (ateliers, conférences, animations, stands, ...)
- Rencontres avec des professionnels sur différentes thématiques (santé, nutrition, addictions, burn-out parental,...)
- Ateliers parentalité autour d'une animation

Public ciblé :

Les familles du territoire avec une attention particulière vers :

- Les familles monoparentales
- Les parents en situation de handicap
- Les enfants en situation de handicap
- La petite enfance
- Les familles en difficulté économique
- Les enfants en situation d'échec scolaire
- Les adolescents et les parents d'adolescents
- Les parents en situation d'illettrisme

Temporalité :

1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Fiche action n°1 Accompagnement à la parentalité avec la mise en place d'actions pertinentes

Partenaires à mobiliser :

- Les associations locales, les mairies, les bibliothèques, la Communauté de Communes pour le portage du projet
- La Caf de l'Aisne pour l'appel à projet REAAP
- Les établissements scolaires
- Les professionnels ressources (libéral, associatif, ...)

Résultats attendus :

- La création d'actions fréquentées par les familles.
- La coordination des actions afin d'avoir un bon maillage territorial et une continuité temporelle.
- La réponse à l'appel à projet REAAP.
- La création d'une relation de confiance entre les professionnels et les familles.
- L'implication et la mobilisation des acteurs.
- La réponse aux problématiques des familles (réponse aux besoins identifiés).

Indicateurs d'évaluation :

- nombre d'actions créées.
- nombre de familles qui participent et leur assiduité.
- satisfaction des familles.
- labellisation REAAP des actions.
- la couverture de tout le territoire.
- la répartition des actions sur l'année.
- le travail en réseau des professionnels de la parentalité.
- utilisation conforme au projet initial (public cible, qualité des échanges entre les acteurs, réponse aux besoins, utilité des différents espaces créés, ...).
- évolution des actions proposées.

Fiche action n°2 Création d'espaces dédiés à la parentalité

Objectifs opérationnels :

- Identifier les lieux ressources pertinents pour accueillir les familles en toute neutralité (Espaces de Vie Sociale, bibliothèques, salles communales, multi-accueils, ...).
- Créer des lieux neutre, d'écoute, sans jugements, ouverts à tous et gratuits (Lieux d'Accueil Enfants-Parents).
- Identifier des professionnels ressources formés (ou à former) à l'écoute avec une connaissance du réseau de professionnels qualifiés au niveau local.
- Proposer un service sur l'ensemble de la Communauté de Communes (itinérance) afin d'assurer un bon maillage du territoire.
- Identifier les besoins des familles dans le but de proposer un service qui correspond à leurs attentes (thématiques ou non, les horaires, les activités proposées, l'aménagement des lieux, ...).
- Proposer des lieux de pause, de ressourcement, d'échanges, de partage entre parents et enfants (accès aux jeux libres, espaces dédiés aux échanges entre adultes, ...).

Public ciblé :

- Les familles du territoire
- Les professionnels de la parentalité

Temporalité :

1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser :

- Les associations locales (futurs EVS) et la Communauté de Communes pour le portage du projet.
- Les mairies, les bibliothèques et la Communauté de Communes pour l'identification puis la mise à disposition des lieux dédiés.
- La Caf de l'Aisne pour l'agrément du LAEP.

Résultats attendus :

- Création de LAEP ou autre espace de soutien à la parentalité.
- Création d'un lieu dynamique bien identifié et reconnu des familles.
- Création d'une relation de confiance entre les professionnels et les familles.
- L'implication et la mobilisation des acteurs.
- La réponse aux problématiques des familles (réponse aux besoins identifiés).

Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre de lieux créés.
- Le nombre de familles qui fréquentent les lieux et leur assiduité.
- La satisfaction des familles.
- L'agrément LAEP délivré par la Caf.
- La couverture de tout le territoire.
- Le nombre de professionnels formés.
- L'utilisation conforme au projet initial (public cible, qualité des échanges entre les acteurs, réponse aux besoins, utilité des différents espaces créés, ...).
- La satisfaction des partenaires.

Axe 3

Vie sociale et associative

Accompagner l'organisation des initiatives existantes et émergentes pour le développement de la vie locale à travers les associations de proximité



Accompagnement des bénévoles

On constate un manque de bénévoles avec une interrogation sur la relève dans les associations et sur la formation de ces bénévoles. Le bénévolat n'est pas assez valorisé auprès des élus et des usagers. Les associations du territoire ont manifesté le besoin d'organiser une mutualisation des manifestations, des moyens, des compétences et des aides avec l'intervention de professionnels compétents.



Valorisation du réseau associatif

Il existe de nombreuses animations mais qui restent peu visibles avec des animations similaires dans des lieux différents aux mêmes dates. Les associations ont besoin d'un soutien pour la communication. On recense près de 220 associations sur le territoire de la CCCP (annuaire des associations déjà existant). On constate un manque de bénévoles avec une interrogation sur la relève dans les associations (comment susciter l'engagement ?).

Fiche action n°1

Accompagnement des bénévoles

Objectifs opérationnels :

- Améliorer le système de communication afin que la Communauté de Communes soit identifiée comme un point d'Information de la Vie Associative.
- Organiser un agenda des permanences et des formations et le communiquer.
- Fédérer les différentes associations.
- Apporter aux bénévoles de nouvelles compétences et connaissances afin de les rendre experts dans leur domaine associatif.
- Valoriser le travail quotidien des bénévoles en leur proposant un temps de rencontre convivial.

Descriptif de l'action :

- Création d'une permanence PIVA régulière au Faitout connecté afin de répondre aux besoins des bénévoles (réunion d'informations sur les subventions, aide au montage de dossier, mutualisation du matériel, constitution d'une association, démarches administratives liées à la déclaration, ...).
- Organisation d'une journée par la Communauté de Communes pour les bénévoles des associations afin de leur apporter des informations et de les valoriser (ateliers thématiques, conférences, ...) - ex : pique-nique des associations de Saint-Quentin.
- Organisation de formations en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne.

Public ciblé :

Les familles du territoire avec une attention particulière vers :

- Les bénévoles des associations de la Communauté de Communes

Temporalité :

- 1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser :

- La région avec le dispositif PIVA
- Le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne
- Les services de la Communauté de Communes
- Les élus en charge du développement de la vie associative

Résultats attendus :

- La création d'une journée des bénévoles.
- La mise en place d'une permanence PIVA.
- L'organisation de réunions et de formations.
- Des bénévoles mieux qualifiés.
- Des relations simplifiées entre associations.
- La mutualisation de matériel et de compétences entre associations.
- Une meilleure connaissance de l'accompagnement proposé par la CCCP.

Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre de participants à la journée des bénévoles.
- Le nombre d'associations qui sollicitent le PIVA.
- Le nombre de bénévoles formés par la Communauté de Communes.
- La régularité de leurs participations et l'implication des bénévoles sur les différentes actions proposées.

Fiche action n°2 Valorisation du réseau associatif

Objectifs opérationnels :

- Développer le groupe de travail en charge de l'organisation du forum des associations annuel.
- Communiquer sur les différents événements (proposition d'actions sur différents lieux).
- Susciter l'intérêt de la population à participer au forum des associations en proposant un format innovant (lien avec le lycée, partenariat avec les producteurs locaux, pot de bienvenue des nouveaux arrivants, inscription aux activités sur les stands, démonstration des activités,...).
- Recruter des bénévoles pour les associations afin de permettre un renouveau au sein des équipes.
- Coordonner les actions et les activités pour une meilleure réponse aux attentes des habitants et susciter leur participation.
- Apporter une aide à la communication commune à toutes les associations pour une visibilité simplifiée pour la population.
- Apporter un accompagnement sur les différents projets d'Espaces de Vie Sociale en cours.
- Mettre en lumière les besoins de la population.

Descriptif de l'action :

- Création d'un forum des associations afin de donner une visibilité du réseau associatif.
 - * Événement ludique annuel et sur différentes communes afin de mailler le territoire.
 - * Stand spécifique sur la thématique du bénévolat (besoin de recrutement, susciter l'engagement des jeunes).
- Création d'une plate-forme collaborative numérique dans le but de recenser les actions et activités proposées par les associations.
 - * Service de communication mutualisé pour apporter de la visibilité sur les actions auprès de la population.
 - * Meilleure coordination des actions et activités proposées par les associations.
- Proposition d'une palette d'actions variées pour attirer de nouveaux adhérents - des activités intergénérationnelles, activités innovantes (ex : sports collaboratifs, valorisation des métiers auprès des jeunes,...), actions festives suivant le calendrier des fêtes annuelles.
- Structuration des différents projets des Espaces de Vie Sociale pour les adapter aux besoins locaux (acteur principal dans le développement de la vie sociale sur le territoire).

Public ciblé :

- Les associations de la Communauté de Communes
- Les habitants du territoire

Temporalité :

1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Fiche action n°2 Valorisation du réseau associatif

Partenaires à mobiliser :

- Les établissements scolaires
- Les établissements d'hébergement pour personnes âgées
- La Caf de l'Aisne
- La Fédération Familles Rurales de l'Aisne
- Les services de la Communauté de Communes
- Les élus en charge du développement de la vie associative

Résultats attendus :

- La création d'un forum des associations.
- La création de nouvelles activités et actions.
- La création d'une plate-forme numérique.
- La création des Espaces de Vie Sociale.
- Une coordination entre les Espaces de Vie Sociale.
- Le recrutement de nouveaux bénévoles.

Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre de participants au forum des associations.
- Le nombre de nouveaux adhérents.
- Le nombre de nouveaux bénévoles.
- La connaissance par les habitants des actions proposées.
- La construction de projets d'Espaces de Vie Sociale en lien avec les habitants et de manière coordonnée.
- La régularité de leurs participations et l'implication des habitants sur les différentes actions proposées.

Axe 4 Petite Enfance

Coordonner les différents modes de garde sur le territoire pour une meilleure réponse aux besoins des habitants et une meilleure visibilité



Développement de pôles « petite enfance »

On constate une émergence de nouveaux projets dans le domaine de la petite enfance sur le territoire de la Champagne Picarde (Cf. p. 19 : carte projets en cours et à venir sur le territoire de la Champagne Picarde). Un territoire sur lequel les femmes sont de plus en plus actives. La création d'une Maison d'Assistantes Maternelles sur le territoire de la Champagne Picarde permet une diversification des modes de garde proposés. Malgré l'ouverture de nouveaux lieux d'accueil (Pontavert et Liesse Notre Dame) pour les activités du RAM, les places restent insuffisantes. Le nombre de places au multi-accueil Trotti'Nous à Guignicourt est insuffisant. Les locaux des multi-accueils de Trotti'Nous, l'Envol et des activités du RAM sont inadaptés.



Développement des modes de garde

Les familles des communes au sud du territoire trouvent majoritairement un mode de garde dans la Marne (Cf. p.21 : carte répartition géographique des équipements petite enfance sur le territoire de la Champagne Picarde). Les enfants gardés dans la Marne continuent généralement leur scolarité dans le même département. Il existe peu de places en assistants maternels sur cette partie du territoire (Cf. p.22 : carte du territoire RAM). Cette partie du territoire est encerclée par trois micro-crèches situées en dehors du territoire (Corbeny, Fismes et Cormicy). La mairie de Roucy a exprimé sa volonté de mettre en location un terrain pour une micro-crèche.

Fiche action n°1 Développement de pôles « petite enfance »

Objectifs opérationnels :

- Identifier des lieux ressources petite enfance sur le territoire en créant des espaces communs (EAJE, LAEP, RAM, ...).
- Améliorer les conditions d'accueil des multi-accueils et du RAM en offrant des locaux adaptés.
- Répondre à l'obligation légale de mettre en place une mise en concurrence pour la gestion des deux multi-accueils par délégation de service public.
- Harmoniser les projets pédagogiques des EAJE sur le territoire et mutualiser le personnel.
- Mettre en place des actions annexes aux modes de garde existants sur le territoire (LAEP, actions petite enfance portées par des associations, ...).
- Réguler le budget petite enfance de CCCP.
- Offrir des places supplémentaires en EAJE afin de mieux répondre aux besoins de la population.

Descriptif de l'action :

• Actions validées :

- ⊙ Déménagement de Trotti'Nous dans l'école Prévert de Guignicourt et développement de places nouvelles.
- ⊙ Espace petite enfance prévu dans le projet de la commune de Sissonne.
- ⊙ Association de Neufchâtel/Aisne avec un développement d'actions petite enfance.
- ⊙ Création d'une micro-crèche privée sur la commune de Guignicourt.
- ⊙ Mise en concurrence pour une délégation de service public des EAJE.

• Actions en cours de réflexion :

- ⊙ Déménagement de l'Envol sur Liesse Notre Dame avec la création d'un pôle petite enfance regroupant les activités du RAM et un LAEP.
- ⊙ Locaux des multi-accueils actuels de Trotti'Nous mis à disposition pour un développement de projet RAM et LAEP.
- ⊙ Délégation de service public à un seul gestionnaire pour tous les EAJE du territoire.
- ⊙ Création d'une micro-crèche 10 places PSU sur la commune de Roucy.

Public ciblé :

Les familles avec enfants de moins de 6 ans du territoire.

Temporalité :

1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Fiche action n°1

Développement de pôles « petite enfance »

Partenaires à mobiliser :

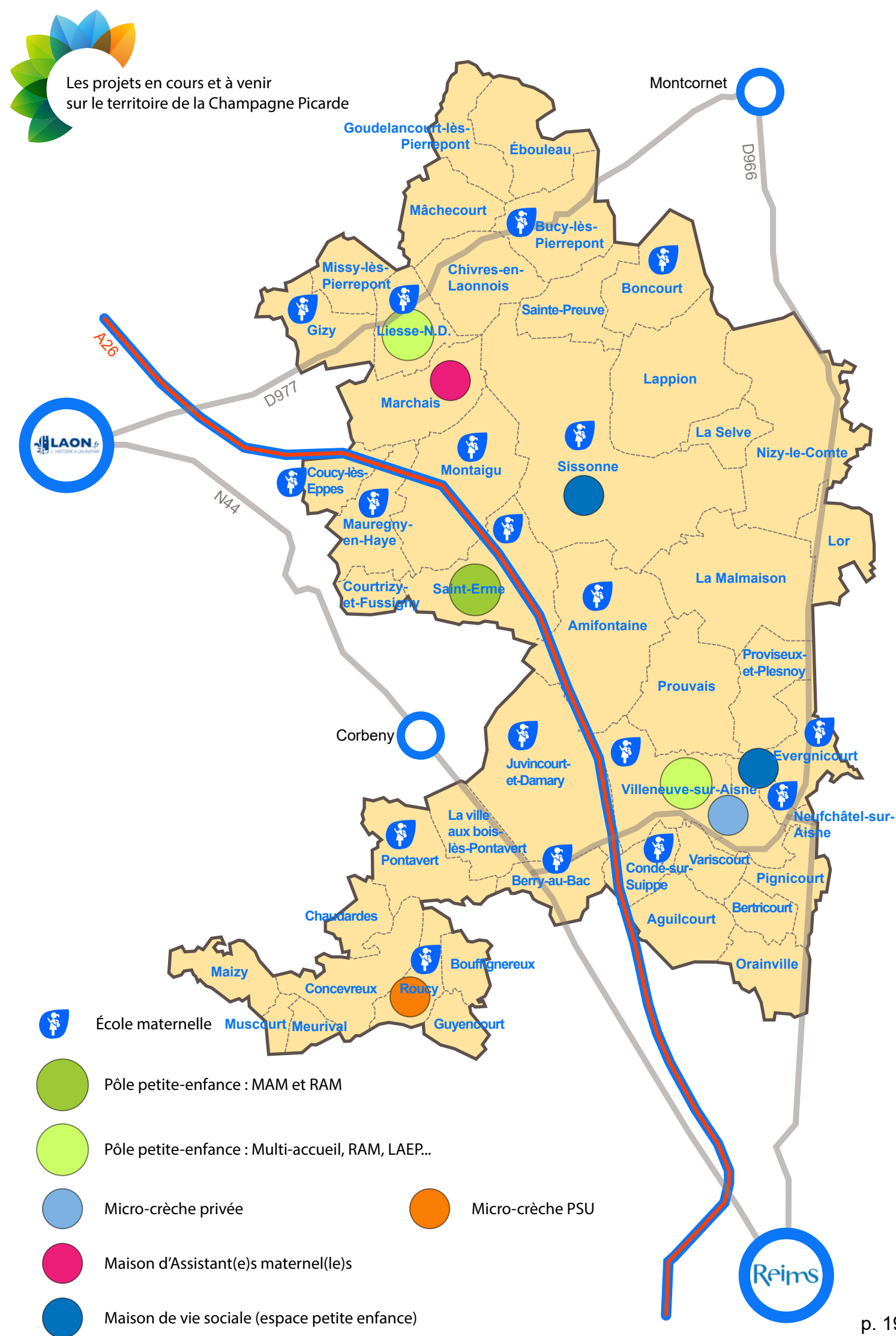
- La PMI
- La Caf
- Les porteurs privés
- Les services de la Champagne Picarde (RAM, service urbanisme, service technique, les services à la population, le service comptabilité)
- Les élus de la Champagne Picarde
- Les gestionnaires de structures EAJE
- Les associations du territoire avec des actions petite enfance
- La mairie de Sissonne, de Liesse Notre Dame de Roucy et de Guignicourt
- Les architectes, les entreprises de construction, ... (pour la création des nouveaux locaux)

Résultats attendus :

- Un meilleur maillage du territoire et une cohérence entre les services.
- Une meilleure visibilité des services petite enfance proposés sur le territoire.
- Une diversification des services petite enfance.
- Une mise en conformité avec la loi par une délégation de service public.
- Une gestion budgétaire efficiente.
- Une diminution des listes d'attente sur Guignicourt (répondre au développement de la commune et l'arrivée de nouvelles familles).
- Une amélioration du bien-être des enfants et du personnel des EAJE.

Indicateurs d'évaluation :

- La satisfaction des enfants et du personnel dans les EAJE
- La fréquentation des familles sur le multi-accueil de Guignicourt
- La qualité du projet pédagogique commun aux EAJE
- La fréquentation des différents services petite enfance du territoire et la satisfaction des familles
- La gestion de la mise en conformité avec la loi, des EAJE
- L'équilibre du budget petite enfance de la Champagne Picarde



Fiche action n°2 Développement des modes de garde

Objectifs opérationnels :

- Créer un mode de garde collectif afin de répondre aux besoins des habitants :
 - ⊙ S'assurer de la poursuite de la scolarité des enfants dans les écoles du territoire.
 - ⊙ Diversifier les modes de garde proposés aux familles.
 - ⊙ Permettre l'accès à la structure à toutes les familles.
- Éviter l'isolement de la structure (si micro-crèche en délégation de service public alors gestionnaire et projet commun avec les multi-accueils).
- Prendre en compte la demande de la mairie de Roucy et travailler sur un projet en lien commune/CCCP.
- Donner une identité à ce territoire pour sortir de l'image de cité dortoir.

Public ciblé :

Les familles avec des enfants de moins de 6 ans

Temporalité :

1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser :

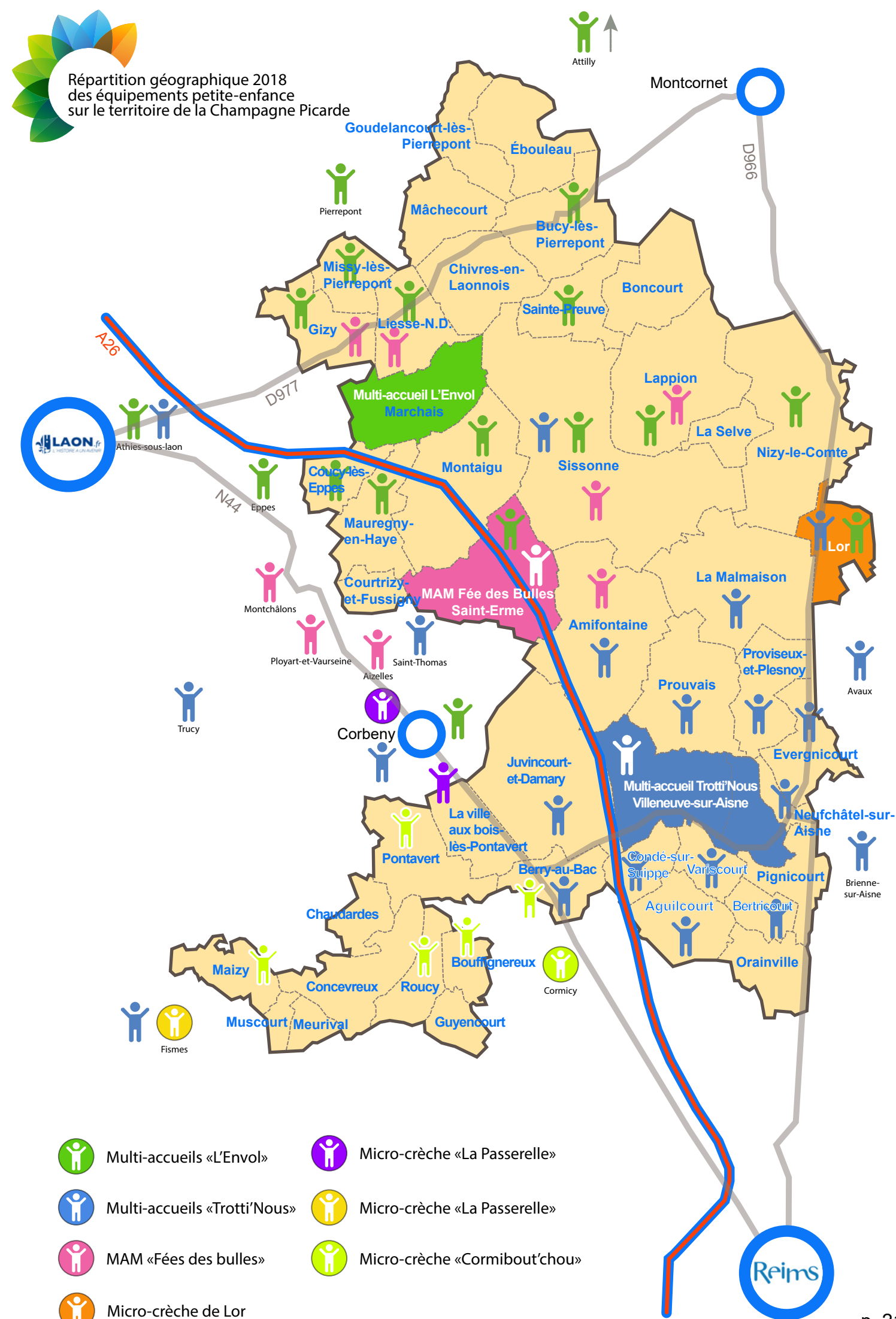
- La PMI
- Les porteurs privés
- La Caf de l'Aisne
- Les services de la Champagne Picarde (RAM, service urbanisme, service technique, les services à la population, le service comptabilité,...)
- Les élus de la Champagne Picarde
- La mairie de Roucy
- Les gestionnaires de structures EAJE
- Les architectes, les entreprises de construction, ... (pour la création des nouveaux locaux)

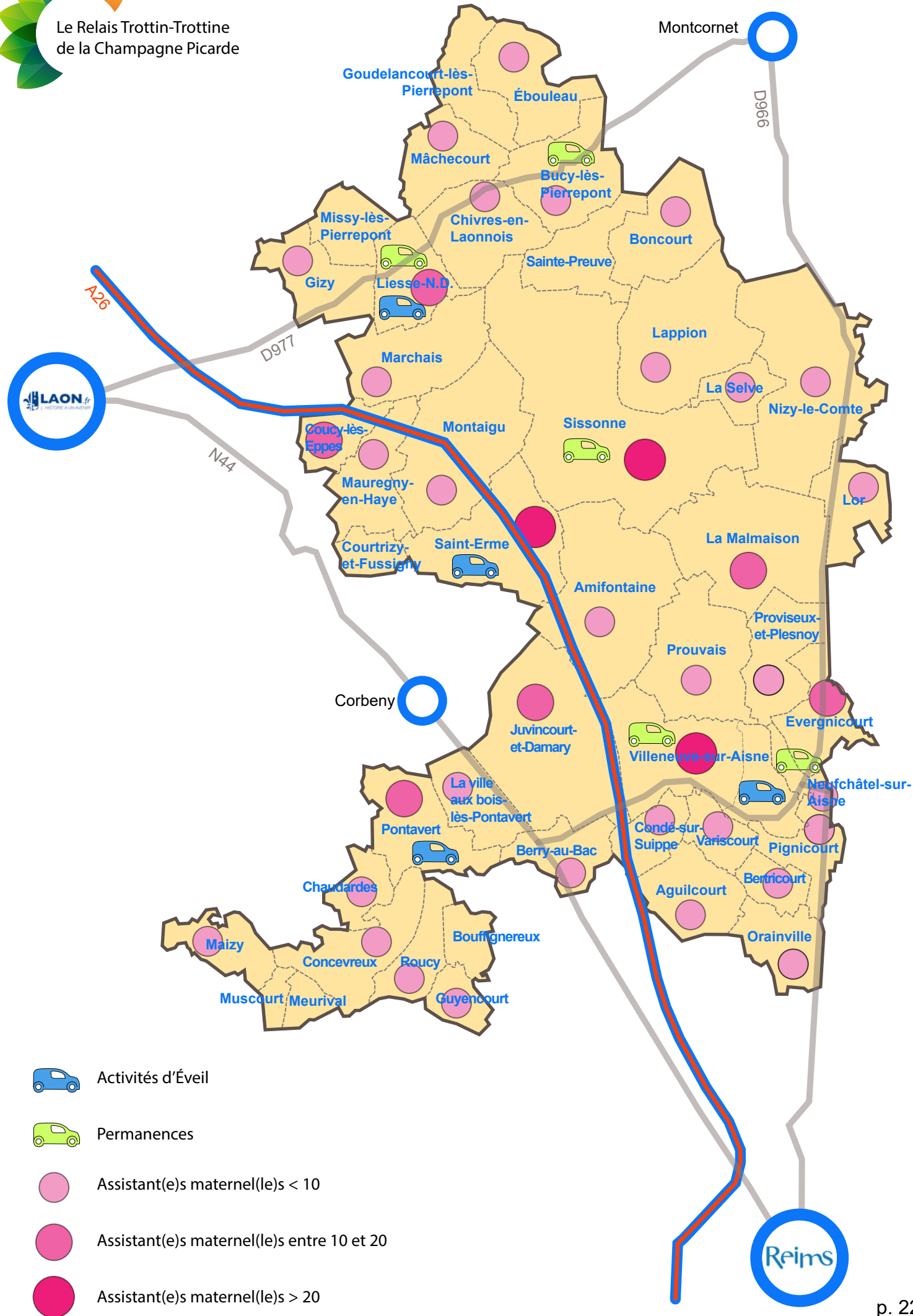
Résultats attendus :






- L'ouverture d'une micro-crèche dans le sud du territoire.
- Une meilleure fréquentation des écoles avec le maintien des classes existantes.
- L'intégration de la structure dans le schéma petite enfance de la Champagne Picarde.
- Une meilleure attractivité de la zone d'habitation.

Indicateurs d'évaluation :

- Les relations entre les EAJE du territoire.
- Les relations entre la micro-crèche et le RAM.
- L'intérêt des familles pour les services proposés par les communes du sud du territoire.
- Le nombre de familles qui fréquentent la micro-crèche et la provenance de ces familles.
- Le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles et leur provenance.





-  Activités d'Éveil
-  Permanences
-  Assistant(e)s maternel(le)s < 10
-  Assistant(e)s maternel(le)s entre 10 et 20
-  Assistant(e)s maternel(le)s > 20

Suivi de la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale Champagne Picarde 2019-2022

